

Ecrit par le 9 septembre 2026

Gordes : une affaire criminelle locale au cœur du nouveau spectacle du collectif Luminagora



Après avoir présenté le spectacle 'Si la Provence m'était contée' l'année dernière à l'occasion de ses 10 ans, le collectif [Luminagora](#) dévoilera 'La Vénus de Gordes' ce vendredi 11 septembre à Gordes.

Un soir de décembre 1861, une histoire d'amour interdite a conduit à un meurtre qui a bouleversé tout un village. Pour son nouveau spectacle son et lumière 'La Vénus de Gordes', le collectif vaclusien Luminagora revient sur ce fait divers qui a marqué la commune de Gordes et plus largement le Vaucluse.

Comme pour chacun des projets proposés par le collectif, spectacle vivant et vidéomapping ne vont faire qu'un. Cette année, l'équipe va relever un nouveau défi : rendre vivant ce fait divers sous forme de



Ecrit par le 9 septembre 2026

chronique judiciaire en live. Scénarisé par Jean Michel Bayard et storyboardé par Olivier Durand, d'après les archives compilées par [Cathy Mifsud](#), guide conférencière de l'office de tourisme Destination Luberon et spécialiste du sujet, ce spectacle sera présenté au Château de Gordes.

Le collectif Luminagora

Fondé par [Philippe Rota](#) en Champagne-Ardenne il y a une décennie, le collectif Luminagora est désormais basé à Vedène, en Vaucluse. Depuis 11 ans, l'association met en lumière le patrimoine à travers du vidéomapping, souvent couplé avec du spectacle vivant.

Un spectacle nécessite la mobilisation d'une quinzaine de personnes. Chaque année, une dizaine de spectacles sont proposés dans toute la France. Sur les façades de bijoux d'architecture sont projetés des photos, des vidéos, des fonds qui servent souvent de décors à des comédiens qui, ensemble, font vivre un récit et mettent en lumière les histoires et les cultures des territoires dans lesquels ces spectacles sont donnés.

La Vénus de Gordes, une affaire qui a secoué le village

Au milieu du XIXe siècle, Fortunée Béridot, une jeune femme dans la vingtaine était mariée à Théophile Auphan. Tous deux habitaient à Gordes. Tout allait pour le mieux pour le couple jusqu'au jour où Fortunée entama une relation extra-conjugale avec François Denante, un homme plus âgé, marié et père de famille.

Ecrit par le 9 septembre 2026



Ecrit par le 9 septembre 2026



Des sessions de tournage ont été effectués cet été pour préparer le vidéomapping. ©Luminagora

Alors que la liaison des deux amants prenait de l'ampleur, la jeune femme envisagea plusieurs scénarios pour se débarrasser de son mari Théophile, jusqu'à tenter de l'empoisonner. Ce fut finalement François, l'amant, qui le tua le soir du 24 décembre 1861 de deux balles dans la poitrine. Les deux amants furent arrêtés et le procès s'ouvrit en mai 1862 devant la Cour d'Assise de Carpentras.

Ecrit par le 9 septembre 2026

LA VÉNUS DE GORDES
SPECTACLE SON ET LUMIÈRE
Le fait divers qui a défrayé la chronique à Gordes
CHÂTEAU DE GORDES
11 SEPTEMBRE À 22H